

Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières

LA CULTURE : UNE QUESTION CAPITALE



Trois-Rivières, Capitale culturelle du Canada - 2009



Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières

LA CULTURE : UNE QUESTION CAPITALE

Trois-Rivières, Capitale culturelle du Canada - 2009

La Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières a été adoptée par le Conseil de la Ville de Trois-Rivières le 15 février 2010 (résolution n° C-2010-129) en remplacement de la Politique culturelle qui avait été adoptée le 3 juin 2002 (résolution n° C-2002-330).

Le Groupe de travail Art et Culture est constitué des personnes suivantes :

Madame Monique Leclerc, conseillère municipale et présidente du Groupe de travail

Madame Françoise Viens, conseillère municipale

Monsieur Michel Bronsard, conseiller municipal

Monsieur Guy Daigle, conseiller municipal

Monsieur René Goyette, conseiller municipal

Monsieur Yves Landry, conseiller municipal

Monsieur Michel Jutras, directeur des Arts et de la Culture

Collaboration à la recherche et à la rédaction

Yvon Laplante, Ph. D.

Université du Québec à Trois-Rivières

Recherche iconographique

Kim Châteauneuf

Corporation de développement culturel de Trois-Rivières

Direction et coordination

Michel Jutras, directeur des Arts et de la Culture de la Ville de Trois-Rivières

Production

La direction des Arts et de la Culture de la Ville de Trois-Rivières

La Politique culturelle de Trois-Rivières est publiée par :

La Ville de Trois-Rivières

1325, place de l'Hôtel-de-Ville

Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Téléphone 819 372-4614

Télécopieur 819 372-4632

Site Web www.v3r.net

ISBN 978-2-920992-20-7

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2010

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada



TABLE DES MATIÈRES

Message du maire de la Ville de Trois-Rivières, Monsieur Yves Lévesque	4
Message de la présidente du Groupe de travail Art et Culture, Madame Monique Leclerc	5
La culture : une question capitale – Trois-Rivières, Capitale culturelle du Canada – 2009	7
La mission culturelle de la Ville de Trois-Rivières	10
Les orientations	13
L'accessibilité et la participation	15
Le soutien au développement des arts et des lettres	19
L'éducation, la formation, la concertation et le partenariat	23
La préservation et l'amélioration des sites, des biens et des équipements culturels	26
La valorisation de l'histoire et du patrimoine	28
L'information et la promotion	30
Conclusion	32

MESSAGE DU MAIRE

Le 1^{er} janvier 2002, une nouvelle ville est née. Des femmes, des hommes, des jeunes et des moins jeunes, des citadins et des banlieusards sont tous devenus citoyens de Trois-Rivières. Depuis cette date, j'ai l'immense privilège de diriger cette nouvelle ville qui a été reconnue en 2009 la Capitale culturelle du Canada.

C'est donc avec une fierté bien légitime que je vous présente aujourd'hui une nouvelle version de notre Politique culturelle. Par celle-ci, nous témoignons de nos acquis, de notre attachement à l'histoire et au patrimoine de même qu'aux arts et aux lettres et nous affirmons notre conviction que le développement de la ville passe par le développement culturel durable de notre communauté.

Je me fais le porte-parole de mes collègues du conseil municipal pour remercier les artistes et les créateurs, les organismes artistiques et culturels et tous ceux et celles qui s'impliquent activement dans la collectivité et qui font que Trois-Rivières est et sera toujours une des capitales culturelles du Québec et du Canada.



Le maire,
Yves Lévesque



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU GROUPE DE TRAVAIL ART ET CULTURE

Le Groupe de travail Art et Culture est fier d'avoir contribué à la nouvelle version de la Politique culturelle de Trois-Rivières, une version actuelle et moderne de la Politique culturelle de 2002 qui était le résultat d'une harmonisation des trois anciennes politiques culturelles municipales d'avant la fusion.

Le développement culturel durable de notre ville peut maintenant s'appuyer sur des acquis, sur une mission claire et sur des engagements concrets. Comme je siège également au Conseil d'administration de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, je peux vous assurer que nous allons mettre en œuvre des actions qui viendront appuyer fermement notre nouvelle politique.



Monique Leclerc
Conseillère municipale
et Présidente du Groupe de travail Art et Culture



LA CULTURE : UNE QUESTION CAPITALE

Trois-Rivières, Capitale culturelle du Canada - 2009

Trois cent soixante-quinze ans nous séparent de la journée où, mandaté par Samuel de Champlain, un certain Sieur de Laviolette établit, le 4 juillet 1634, une habitation sur le site du Platon. Cent ans auparavant, c'est Jacques Cartier qui avait planté une croix sur le site de l'Île Saint-Quentin, lieu dit des trois rivières jusqu'alors occupé par la communauté des Algonquiens du Saint-Laurent. C'est en effet au Cap Métabéroutin que ceux-ci avaient établi leur lieu de rassemblement et d'échanges. Trois-Rivières est une ville ancienne qui s'inscrit dans le temps et la durée, mais c'est aussi une ville contemporaine et moderne, ce qui lui a valu le titre de Capitale culturelle du Canada en 2009.

Située au confluent de la « majestueuse » rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, Trois-Rivières a toujours su tirer profit de sa situation géographique privilégiée. Rapidement baptisée le « Cœur-du-Québec », Trois-Rivières s'est développée en amont et en aval de ces deux voies de communication naturelles qui ont favorisé, au cours des siècles, les expéditions et les découvertes, le commerce des fourrures, la sidérurgie, les aménagements hydroélectriques, l'exploitation forestière et l'industrie papetière.

L'histoire demeure donc une des caractéristiques fondamentales du panorama culturel trifluvien et l'importance de son patrimoine architectural l'illustre de façon éloquente. Plusieurs bâtiments anciens rappellent aujourd'hui cette longue histoire trifluvienne : le monastère des Ursulines date de 1700, la chapelle des Récollets a été construite en 1742, le Manoir Boucher de Niverville en 1668 et celui de Tonnancour en 1795 alors que la maison de Gannes a été construite en 1756, le Manoir des Jésuites en 1742, la petite église Sainte-Marie-Madeleine vers 1720 et finalement, le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, construit vers 1765, considéré comme un des joyaux de notre patrimoine bâti.

À partir du XIX^e siècle, les activités artistiques et culturelles sont parties intégrantes du développement de la cité. Dans le domaine de l'édition, Ludger Duvernay fonde en 1817 la *Gazette de Trois-Rivières*, premier journal trifluvien, alors que *le Journal des Trois-Rivières* voit le jour en 1865; ils seront suivis plus tard par *Le Bien Public* en 1909 et finalement par *Le Nouvelliste* en 1920. Plus près de nous, rappelons que c'est en 1937 que CHLN diffusait sa première émission radiophonique et qu'en 1958, CKTM-TV inaugurerait sa station de télévision locale.

Fondée en 1920, la troupe les Compagnons de Notre-Dame a marqué la vie théâtrale trifluvienne avant de devenir les Nouveaux Compagnons, reconnue aujourd'hui comme une des plus anciennes troupes de théâtre au Canada. Le compositeur, organiste et chef d'orchestre J.-Antonio Thompson a formé plusieurs générations de musiciens et son nom a été donné à notre principale salle de spectacle, récipiendaire à trois reprises du *Félix* de l'ADISQ pour la meilleure salle de spectacle au Québec. Madame Anaïs Allard-Rousseau, cofondatrice des Jeunesses musicales du Canada, a joué un rôle de premier plan dans l'initiation de nos jeunes



Salle J.-Antonio-Thompson

à la musique alors que monsieur Marcel Panneton a été l'instigateur d'un mouvement régional qui a donné naissance à la première bibliothèque centrale de prêts du Québec. En 1968, l'abbé Léo Cloutier fonde Ciné-Campus, aujourd'hui un des plus anciens ciné-clubs au Canada. En 1971, Gatien Lapointe crée les Écrits des Forges, aujourd'hui la plus importante maison d'édition de poésie francophone en Amérique.

Fière de ses pionniers, Trois-Rivières peut dorénavant véritablement se coiffer du titre de Capitale culturelle du Canada. Son activité artistique et culturelle est plus intense que jamais, animée par plus de soixante-dix organismes culturels dans le domaine de l'histoire et du patrimoine, des arts visuels, du théâtre, de la musique, de la danse, du chant choral, de la poésie et de la littérature, du cinéma, de l'édition, de la muséologie, de la formation et de l'éducation.

La Ville de Trois-Rivières possède également des équipements et des infrastructures culturels de premier plan. Nous pouvons compter sur un excellent réseau de cinq bibliothèques, sur une des plus belles salles de spectacle au Québec, la salle J.-Antonio-Thompson, sur la Maison de la culture, le Centre culturel Pauline-Julien, le nouveau Théâtre du Cégep, Boréal, le Centre d'histoire de l'industrie papetière, le Manoir Boucher

Centre d'exposition Raymond-Lasnier,
exposition Rose miel comme couleur, 2009



de Niverville, la Maison Hertel-de-la-Fresnière et le Manoir de Tonnancour; tous ces outils sont précieux et contribuent au développement culturel durable de notre ville. Évidemment, l'importance de ces équipements contribue au développement d'événements majeurs comme le Festival International de la Poésie, le FestiVoix, la Biennale internationale d'estampe contemporaine, la Biennale nationale de sculpture contemporaine et le Festival international de Danse Encore.

Sur le plan des services et du soutien au développement culturel, la direction des Arts et de la Culture regroupe le service des Bibliothèques et la Corporation de développement culturel qui, bien que paramunicipale, joue le rôle d'un véritable service culturel assumant la gestion des équipements et des programmes, poursuivant des objectifs publics avec des moyens privés. Il s'agit là d'un exemple réussi d'impartition de services municipaux.

La présente politique culturelle s'énonce donc comme une manifestation concrète du chemin parcouru en traçant la voie aux nécessaires projections dans l'avenir. Inspirée des grands principes fédérateurs du développement et de la médiation culturelle, elle entend stimuler une vision communément partagée pour construire une cité aux grandes ambitions pour une communauté aux vastes aspirations.

La Ville de Trois-Rivières affirme donc sa conviction profonde envers les arts et la culture. Ces secteurs d'activités, en plus de donner un sens à la vie quotidienne des citoyens, constituent un facteur important du développement économique, politique et social et quotidiennement, on peut en prendre la mesure concrète dans la vie urbaine.

Par l'énoncé de la présente politique, la Ville de Trois-Rivières affirme avec force que l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle sont et demeurent ses premières préoccupations. Voilà pourquoi le citoyen est constamment au centre de nos préoccupations. Voilà pourquoi la culture se retrouve au cœur de la cité.

Avec une politique culturelle construite autour de valeurs et d'objectifs inspirés par les nombreux acquis culturels et artistiques, le conseil municipal a voulu réaffirmer son engagement envers un secteur de l'activité municipale qui a fait de Trois-Rivières la Capitale culturelle du Canada en 2009.



Salle Anaïs-Allard-Rousseau

LA MISSION CULTURELLE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIERES

La Ville de Trois-Rivières intervient de façon importante et continue dans le développement culturel. Elle reconnaît le rôle essentiel des arts et de la culture à l'épanouissement du milieu, à l'affirmation de son identité et à la qualité de vie.

C'est pourquoi elle entend reconnaître et soutenir les créateurs et les organismes qui contribuent au développement culturel.

Jacques Lacombe et
l'Orchestre symphonique
de Trois-Rivières



Daniel Cossé

La mission culturelle de la Ville repose sur cinq valeurs bien définies.

Le leadership

La Ville de Trois-Rivières entend assurer le leadership nécessaire pour le développement continu des arts et de la culture.

La Ville reconnaît que le développement culturel joue un rôle essentiel à l'épanouissement du milieu et à l'affirmation de son identité.

L'appartenance

La Ville de Trois-Rivières affirme que la culture stimule le sentiment d'appartenance à la communauté et favorise son développement économique et social.

La Ville reconnaît que les valeurs culturelles constituent des facteurs importants d'intégration sociale.

La vie culturelle et la vie quotidienne

La Ville de Trois-Rivières reconnaît que les citoyens sont motivés par la recherche d'une qualité de vie où la culture occupe une place importante.

La Ville entend soutenir les créateurs et les organismes qui contribuent au développement culturel durable de leur communauté.

L'éducation

La Ville de Trois-Rivières est consciente que les arts et la culture constituent un domaine en perpétuelle recherche et en constante évolution en ce qui a trait au développement des publics. C'est pourquoi elle entend favoriser et développer les mécanismes d'éducation populaire et d'éveil aux arts pour tous les citoyens, en particulier pour les jeunes, les enfants et les adolescents, et ceux qui socialement ou économiquement sont moins favorisés.

La préservation et la valorisation des richesses culturelles

La Ville de Trois-Rivières est consciente des richesses historiques et patrimoniales de son territoire et elle s'engage à les préserver, les protéger et les mettre en valeur.

La Ville entend contribuer à la visibilité des artistes et des organismes en accentuant la promotion et la diffusion de leurs œuvres et de leurs activités.

La Ville s'engage donc à maintenir et à actualiser le financement accordé à la culture.



LES ORIENTATIONS

La Ville de Trois-Rivières retient six orientations qui assureront la mise en valeur et le rayonnement de la culture sur son territoire. Reflets de la richesse et du dynamisme du milieu, ces orientations garantiront à la population un contact permanent avec la culture sous toutes ses formes et dans tous ses lieux.

L'accessibilité et la participation

Le soutien au développement des arts et des lettres

L'éducation, la formation, la concertation et le partenariat

La préservation et l'amélioration des sites, des biens et des équipements culturels

La valorisation de l'histoire et du patrimoine

L'information et la promotion

Manoir Boucher de Niverville



L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION

PREMIÈRE ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La Ville reconnaît à chaque citoyen le droit fondamental de participer activement au développement culturel de sa communauté. Par sa participation, il est un acteur privilégié et constitue le premier bénéficiaire de la vie culturelle trifluvienne qui s'épanouit pleinement grâce à un accès démocratisé aux arts, aux lettres et au patrimoine culturel.

La Ville assurera pleinement son leadership en facilitant les échanges et le dialogue entre les citoyens et les membres de la communauté artistique et culturelle et en rendant la culture accessible au plus grand nombre de ses citoyens, indépendamment de leur condition sociale ou économique.

La Ville maximisera ainsi les rapprochements et la participation en suscitant un intérêt renouvelé et élargi pour les manifestations culturelles.



Bibliothèque
Gatién-Lapointe

LES ACQUIS

La Ville de Trois-Rivières compte parmi ses acquis en matière d'accessibilité et de participation les projets ou réalisations suivants :

- Programme de médiation culturelle
- Programme de lutte à l'exclusion culturelle
- Programme de soutien aux projets multiculturels
- Politique d'accréditation et de services aux organismes culturels
- Gratuité d'accès aux bibliothèques
- Interlocalisation des documents dans le réseau des bibliothèques
- Programme d'accompagnement aux spectacles pour les personnes handicapées

LA VILLE S'ENGAGE À :

Stimuler une dynamique propice à l'épanouissement de la culture dans la communauté en permettant à ses citoyens une accessibilité accrue aux infrastructures et aux activités artistiques et culturelles.

Favoriser la participation des citoyens à la vie culturelle dans le respect des différences liées aux conditions sociales et économiques des individus.

Encourager le dialogue continu entre les citoyens et les membres de la communauté artistique et culturelle.

Susciter l'intérêt des citoyens pour la lecture, les arts visuels, les arts de la scène, la littérature et le patrimoine.

Soutenir et encourager la pratique artistique et culturelle des citoyens sous ses formes les plus variées.

Augmenter la participation citoyenne à la vie artistique et culturelle en développant des programmes favorisant l'accessibilité aux activités culturelles.

Consolider les programmes de diffusion culturelle destinés au jeune public.

Maintenir et encourager la participation des citoyens aux mécanismes décisionnels.





LE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES ARTS ET DES LETTRES

DEUXIÈME ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La Ville de Trois-Rivières reconnaît que les œuvres et les activités des artistes et des créateurs constituent les moteurs de la vie culturelle. Celles-ci s'énoncent comme autant des motifs de fierté et d'excellence pour l'ensemble des citoyens.

Le milieu culturel trifluvien fait preuve de dynamisme et de capacités créatrices dont plusieurs représentants lui permettent de rayonner à l'extérieur de ses frontières régionales et de s'affirmer comme citoyens d'une ville d'histoire et de culture.

La Ville entend supporter techniquement et professionnellement le développement et la diffusion des arts visuels, des arts de la scène, de la littérature et des métiers d'art. Aussi, elle poursuivra son œuvre en jouant un rôle actif auprès des centres de diffusion culturelle.

LES ACQUIS

La Ville de Trois-Rivières compte parmi ses acquis en matière de soutien au développement des arts et des lettres les projets ou réalisations suivants :

- Programme d'ententes triennales avec les organismes et les événements culturels et artistiques majeurs
- Programme de soutien aux projets et au rayonnement
- Entente sur la consolidation des arts avec le Conseil des arts et des lettres du Québec
- Politique d'acquisition des œuvres d'art
- Politique sur l'art public
- Politique de diffusion des arts de la scène
- Les Grands Prix culturels de Trois-Rivières

LA VILLE S'ENGAGE À :

Reconnaître la contribution des créateurs et des organismes du milieu au dynamisme culturel de la ville.

Soutenir, en complémentarité avec les autres intervenants culturels, le développement des arts et des lettres sur son territoire.

Développer le leadership de la Ville et de ses organismes affiliés dans l'établissement d'un dialogue avec d'autres villes culturelles au Québec, au Canada et à l'étranger.

Favoriser les échanges entre les artistes d'ici et d'ailleurs au Québec, au Canada et dans le monde.

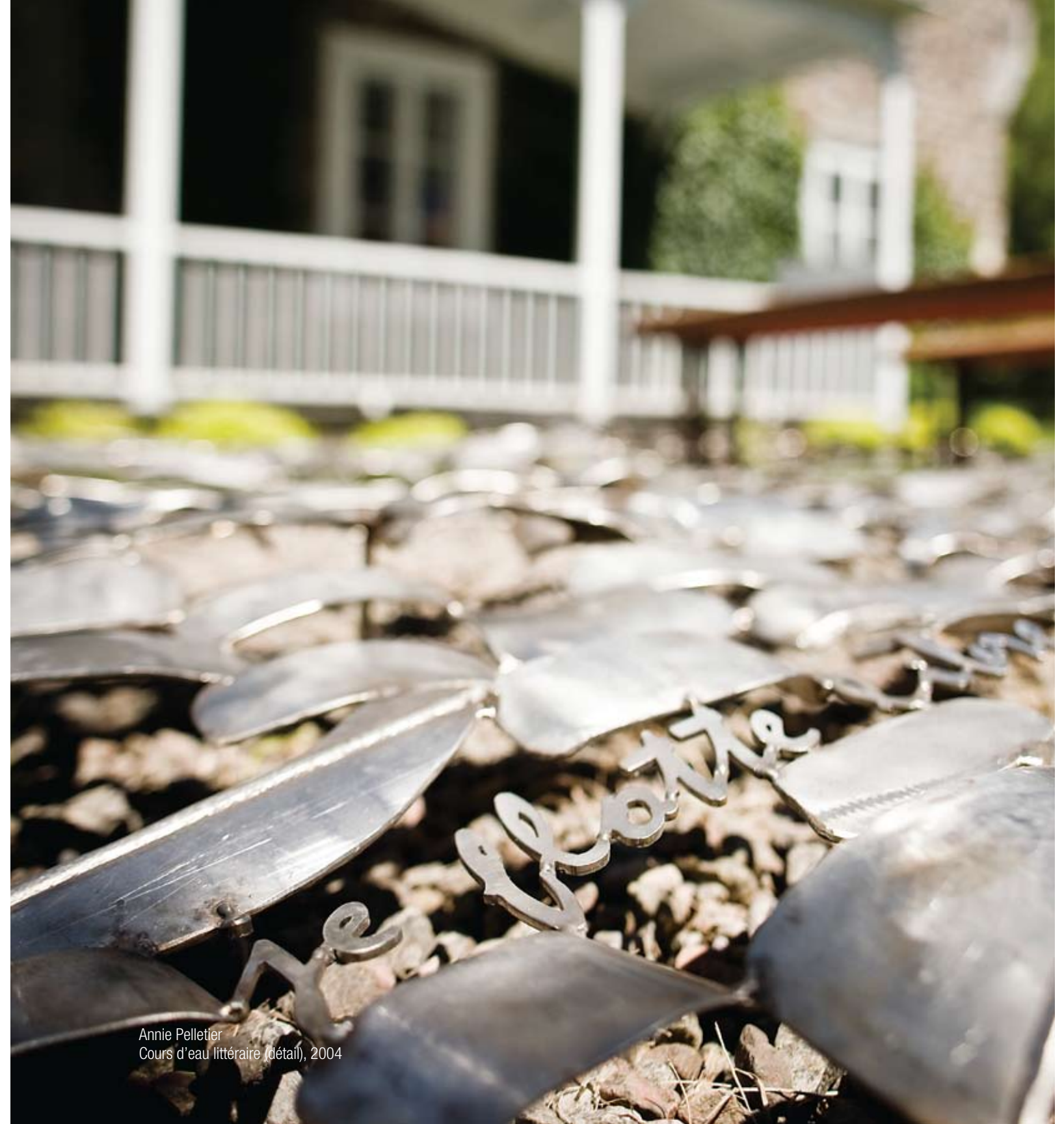
Promouvoir et soutenir l'acquisition d'œuvres d'art produites par des créateurs trifluviens.

Mettre en valeur des œuvres créées par des artistes ou des créateurs trifluviens.

Programmer des activités culturelles dans son réseau des bibliothèques.

Reconnaître publiquement les succès des artistes et des organismes culturels trifluviens ici et ailleurs.

Faciliter l'accès aux infrastructures culturelles pour la réalisation d'activités artistiques professionnelles liées à l'avancement des disciplines.



Annie Pelletier
Cours d'eau littéraire (détail), 2004



L'ÉDUCATION, LA FORMATION, LA CONCERTATION ET LE PARTENARIAT

TROISIÈME ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La Ville de Trois-Rivières reconnaît les besoins des citoyens en matière d'initiation et de sensibilisation aux arts et à la culture. C'est pourquoi elle entend actualiser ses stratégies de développement culturel dans une véritable perspective de démocratisation aux arts et à la culture en poursuivant son dialogue avec les partenaires de son milieu. La Ville peut compter sur la solidarité du milieu pour consolider la mise en réseau des ressources, des moyens et des stratégies afin d'assurer un développement culturel cohérent et harmonieux sur son territoire.

La Ville entend faciliter l'acquisition de connaissances et la pratique des arts dans divers domaines.

LES ACQUIS

La Ville de Trois-Rivières compte parmi ses acquis en matière d'éducation, de formation, de concertation et de partenariat les projets ou réalisations suivants :

- Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ses principaux partenaires institutionnels.
- Développement d'une programmation spécifique pour la clientèle jeune public et le public adolescent.
- Programme d'animation dans le réseau des bibliothèques.
- Programme de médiation culturelle et programme de lutte à l'exclusion culturelle faisant une large place aux initiatives des institutions d'enseignement et des organismes communautaires.

LA VILLE S'ENGAGE À :

Soutenir les initiatives du milieu en formation et en perfectionnement dans les arts.

Maintenir une programmation en arts de la scène spécifique pour le jeune public et le public adolescent.

Stimuler, en collaboration avec ses partenaires, l'éveil à la culture chez les enfants et les adolescents.

Élaborer des stratégies et des moyens d'éducation populaire et d'intégration sociale par les arts et la culture.

Reconnaître les autres services municipaux comme autant de partenaires potentiels au développement culturel.

Harmoniser ses stratégies et ses moyens en fonction des autres services de la Ville engagés dans différents aspects de la vie culturelle et artistique.

Consolider le dialogue nécessaire avec l'ensemble des partenaires et, notamment, le milieu scolaire, à certaines activités culturelles.

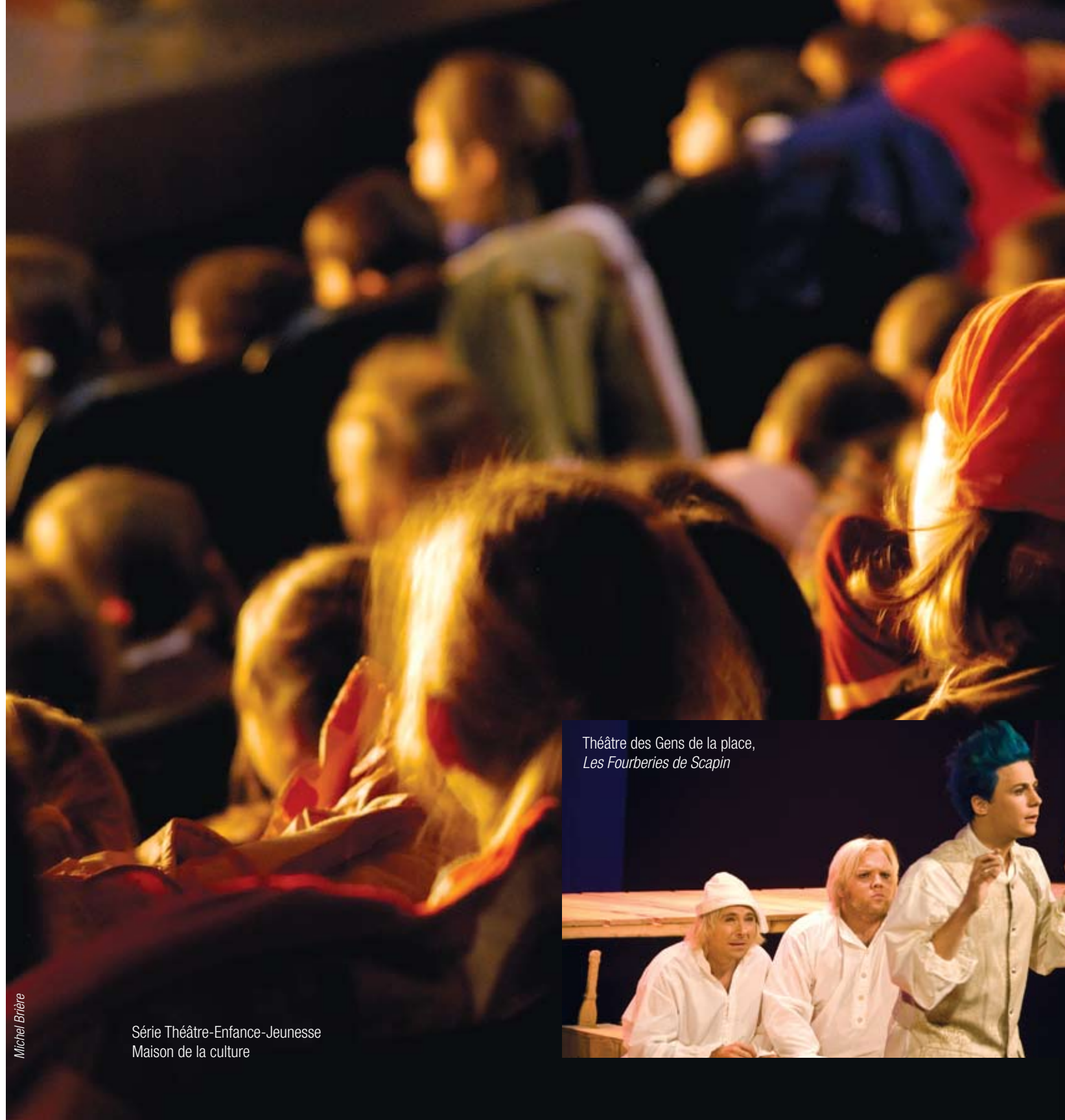
Participer activement aux programmes d'éducation culturelle des différents paliers de gouvernements.

Soutenir la concertation entre les événements artistiques et culturels.

Solliciter la participation des partenaires du milieu susceptibles d'apporter une contribution complémentaire à celle de la Ville dans le domaine culturel.

Promouvoir la concertation entre les représentants des milieux culturels, éducationnel, touristique, économique et social.

Explorer avec ses partenaires de nouvelles sources de financement et de nouvelles avenues de développement culturel.



Théâtre des Gens de la place,
Les Fourberies de Scapin

Maison de la culture
de Trois-Rivières

LA PRÉSERVATION ET L'AMÉLIORATION DES SITES, DES BIENS ET DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

QUATRIÈME ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La Ville de Trois-Rivières reconnaît que toutes les infrastructures (sites, biens et équipements culturels) constituent une richesse pour la communauté. Celles-ci jouent un rôle important dans la vie culturelle que ce soit dans le domaine de la création, de la production ou de la diffusion.

La Ville assurera l'entretien planifié et l'utilisation rationnelle des infrastructures et équipements culturels qui représentent des investissements majeurs et des moteurs importants de sa vitalité culturelle.

LES ACQUIS

La Ville de Trois-Rivières compte parmi ses acquis en matière de préservation et d'amélioration des sites, des biens et des équipements culturels les projets ou réalisations suivants :

- Rénovation et mise aux normes de la Maison de la culture
- Programme d'entretien continu des équipements scéniques
- Mise en valeur du Manoir Boucher de Niverville
- Conversion d'une ancienne usine de filtration de la *Canadian International Paper* en Centre d'histoire sur l'industrie papetière, Boréal
- Informatisation des collections du réseau des bibliothèques

LA VILLE S'ENGAGE À :

Assurer, dans une démarche planifiée et en collaboration avec ses partenaires, l'amélioration constante de ses infrastructures et de ses équipements culturels municipaux.

Maintenir l'utilisation rationnelle et l'accès aux infrastructures et aux équipements culturels municipaux.

Poursuivre le développement stratégique du réseau de bibliothèques afin que celles-ci constituent des lieux privilégiés pour le rayonnement et la diffusion des arts et de la culture.

Favoriser la pleine utilisation des ressources déjà existantes.

Salle Anaïs-Allard-Rousseau



LA VALORISATION DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE

CINQUIÈME ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La Ville de Trois-Rivières reconnaît que le patrimoine culturel constitue une toile de fond caractéristique de son identité qui s'inscrit dans le temps comme un témoignage et une inspiration constante pour l'avenir. Cette identité s'actualise aussi dans la préservation de la valeur architecturale de son environnement bâti historique et contemporain.

Dans cette perspective, la Ville entend poursuivre son travail afin d'assurer une gestion efficace de l'ensemble des richesses historiques et patrimoniales de son territoire.

La Ville appuie le rôle d'interprétation et de diffusion joué par les musées, les centres d'interprétation, les sociétés d'histoire et les centres d'archives. Elle reconnaît également l'engagement des citoyens dans les domaines du patrimoine, de la généalogie, de l'histoire et de l'architecture.

Monastère
des Ursulines



Petit Sanctuaire,
Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap



LES ACQUIS

La Ville de Trois-Rivières compte parmi ses acquis en matière de valorisation de l'histoire et du patrimoine les projets ou réalisations suivants :

- Programme d'animation du patrimoine
- Circuit patrimonial
- Mise en valeur de l'arrondissement historique
- Boréalis, Centre d'histoire de l'industrie papetière
- Mise en valeur du Manoir Boucher de Niverville
- Répertoire des toponymes trifluviens
- FAR, banque d'informations historiques sur le Web
- Entente sur la restauration du patrimoine immobilier trifluvien avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

LA VILLE S'ENGAGE À :

Favoriser la connaissance des richesses de son patrimoine tout en développant un sentiment de fierté à ce précieux héritage.

Appuyer le rôle d'interprétation et de diffusion joué par les musées, les centres d'interprétation, les sociétés d'histoire et les centres d'archives.

Participer à la mise en valeur des différents éléments de son patrimoine culturel.

Valoriser la réalisation de projets contribuant à la mise en valeur de son environnement bâti historique autant que contemporain.

Favoriser la protection du patrimoine historique et architectural.

Sensibiliser la collectivité à l'égard de la beauté de son environnement et de ses paysages et en favoriser la conservation.

Inciter les entreprises privées à développer des programmes d'intégration de l'art à l'architecture et à l'environnement.

L'INFORMATION ET LA PROMOTION

SIXIÈME ORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La Ville de Trois-Rivières entend tout mettre en œuvre pour informer les citoyens sur les activités de la vie culturelle et les richesses de son patrimoine.

La Ville entend accroître la visibilité des organismes culturels, des artistes et des créateurs œuvrant sur son territoire, de même que celle des activités culturelles patrimoniales.



LES ACQUIS

La Ville de Trois-Rivières compte parmi ses acquis en matière d'information et de promotion les projets ou réalisations suivants :

- Création de plusieurs sites Web dédiés aux arts et à la culture
- Réalisation du bulletin d'information *Espace culturel*
- Programme d'aide à la mise en marché pour les partenaires diffuseurs
- Programme de contribution publicitaire pour les organismes accrédités du domaine de la culture
- Mise à jour continue du *Répertoire culturel*
- Campagne publicitaire annuelle des bibliothèques
- Club de presse
- Stratégies multimédias de communication dédiées à la diffusion des arts de la scène.

LA VILLE S'ENGAGE À :

Faire la promotion des artistes et des créateurs trifluviens et accroître leur visibilité.

Encourager la diffusion des œuvres des artistes et des créateurs trifluviens.

Accroître les occasions de présence des artistes et des artisans lors d'événements municipaux et favoriser l'acquisition de leurs œuvres à des fins promotionnelles et touristiques.

Informer les citoyens concernant les activités, les lieux et les services culturels et patrimoniaux.

Faciliter l'accès à l'information sur les activités et les ressources culturelles offertes.

Maintenir des collaborations avec les médias et ses partenaires du milieu des communications pour consolider la couverture et l'information sur les services et les activités culturels offerts aux citoyens.

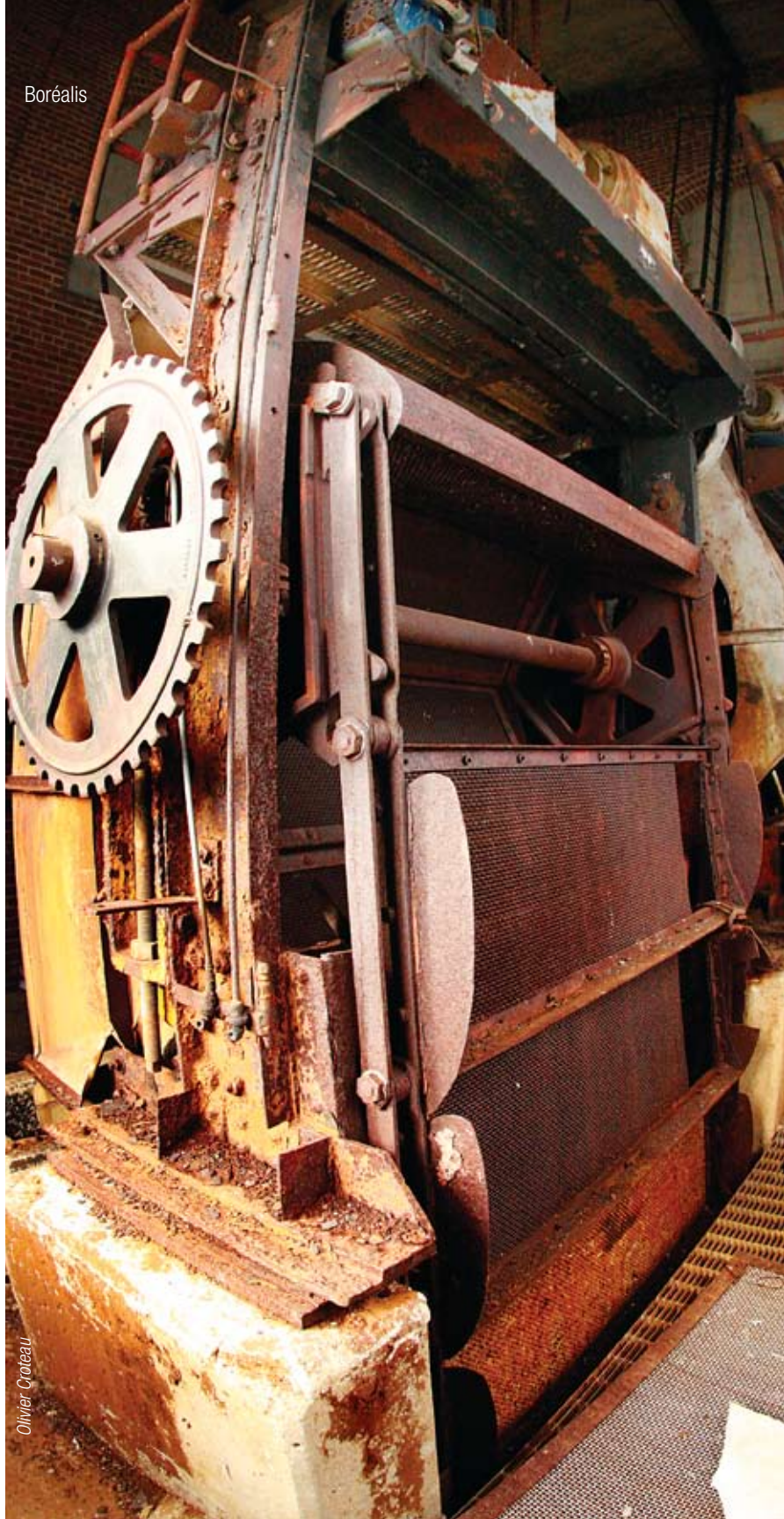
CONCLUSION

Qu'il s'agisse de la mise en valeur du patrimoine, du soutien aux créateurs et aux organismes culturels, de l'accès et de la participation des citoyens ou de la concertation et du partenariat, les objectifs de la Ville de Trois-Rivières sont clairs : faire des arts et de la culture une des pièces maîtresses de son développement global.

En actualisant le texte de sa Politique culturelle de 2002, Trois-Rivières démontre encore une fois son dynamisme et sa volonté de réfléchir à ses orientations et à ses engagements afin que les fondements mêmes des actions culturelles de la cité soient toujours pertinents, modernes et actuels, et ce faisant, Trois-Rivières s'assure de conserver sa place parmi les capitales culturelles au Québec et au Canada.

Cette version plus moderne de la Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières guidera nos actions au cours des prochaines années, nous rappelant constamment que la culture est une question capitale à Trois-Rivières.

Boréal



Olivier Gracieu





QUELQUES PAGES D'HISTOIRES

2009 - Aluminium, verre et bronze

Œuvre monumentale commémorant le titre de Trois-Rivières, Capitale culturelle du Canada 2009.

À l'entrée du Centre culturel Pauline-Julien dans le parc des Chenaux, un grand livre d'histoires ouvert sur la ville et la nature offre aux visiteurs un moment unique, ludique et poétique.

L'une des pages garde un extrait de *Cantos* du poète, journaliste et politicien trifluvien Gérard Godin. Il trace le passage du temps sur un paysage citadin, évoque la vie et met en scène un chien, fidèle compagnon de ses belles promenades. Sur la page voisine, un chien de profil composé de lettres est le personnage principal de ces futures histoires. Mais il se prépare à sortir du livre pour se matérialiser en un origami de bronze et se positionner devant une autre page couchée du livre qui encadre l'étang et son île. Il dirige alors notre regard en pointant vers cette nature et convie tous les promeneurs, les « habitants de nous-mêmes » comme les appelait Jules Supervielle, à investir cette sculpture, ce décor intimement lié à la nature et au jeu.

Une forme aérienne se déploie dans le haut du livre comme un grand ruban bleu. Cette oriflamme crée un mouvement dans l'œuvre et représente en ces sept ouvertures, différentes formes d'art. Telle une pellicule cinématographique, elle met en scène différents motifs découpés dans l'aluminium comme des pochoirs qui illustrent la musique, les communications, les arts technologiques, la danse ainsi que le travail manuel tout en laissant passer une lumière aux couleurs chaudes.

Cette œuvre, c'est aussi la rencontre de l'anecdote, des arts, de l'histoire et de l'imaginaire qui invite les passants à se l'approprier au rythme des saisons. Cette sculpture souligne par l'ensemble de ces éléments, la contribution des artistes à la vitalité culturelle de Trois-Rivières qui fêtait en 2009, les 375 ans de sa fondation.

Sous les arbres, cette sculpture se veut conviviale et propose aux promeneurs plusieurs possibilités de lecture, plusieurs contes à imaginer. Mon interprétation, celle qui a inspiré le concept, est maintenant le point de départ de vos histoires à inventer.

Élisabeth Mathieu



Avec l'appui financier de
Patrimoine canadien par le
biais de Capitales culturelles
du Canada.

Canada

T-RÈS
Trois-Rivières

 CORPORATION
DE DÉVELOPPEMENT
CULTUREL
DE TROIS-RIVIÈRES